

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS EN SANTÉ NUMÉRIQUE :

LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL A PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE

Appel à projets IN CITU - "Agir pour sa santé"



Ce nouvel appel à projets est dédié à l'innovation en santé numérique. Lancé ce 27 juin 2024 par le tiers lieu Innovation Citoyennes en Santé Numérique (IN CITU), il est ouvert au national à toutes structures proposant une innovation prête à être testée en vie réelle en Hauts-de-France. Porté par le CHU de Lille, le tiers lieu IN CITU rassemble des partenaires engagés dans l'innovation tel qu'Eurasanté, les URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé des Hauts-de-France), l'Université de Lille et la compagnie des tiers-lieux. Par cet appel à projets, tous ont souhaité encourager les innovations à fort impact afin d'agir pour la santé de demain. À la clé, les lauréats obtiendront un panel d'accompagnements d'une valeur allant jusqu'à 75 000€ pour poursuivre leur projet.

**Date limite de candidature : 31 août 2024**

<https://www.eurasante.com/appele-a-projet/appele-a-projets-in-citu-innovations-citoyennes-en-sante-numerique/>

En France, le marché de la e-santé ne cesse de croître : 90% des Français ont déjà eu recours à au moins un outil ou un service numérique en santé. Par ailleurs, ils sont 74% à considérer que le numérique en santé a un effet positif sur la coordination des soins\*.

## Comment faciliter le déploiement de ces solutions numériques en santé ?

C'est pour répondre à cette question, que le tiers-lieu IN CITU a été créé. Lauréat en 2022 de l'appel à projets « Tiers-lieux d'expérimentations » financé dans le cadre du Plan Innovation santé 2030, IN CITU est l'unique tiers-lieu d'expérimentation des Hauts-De-France dédié à la mise en place de solutions numériques de santé. Son objectif est de répondre aux besoins peu ou non couverts du territoire des Hauts-de-France.

*"Notre objectif est de réunir les acteurs de l'innovation en santé numérique pour expérimenter et développer des solutions novatrices. Je crois fermement que ce travail collectif et pluridisciplinaire contribuera à transformer les soins et la santé de demain, et à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir de la médecine."*

**Brigitte COURTOIS, Directrice de la recherche et de l'innovation - CHU de Lille**



## Qui peut candidater ?

Cet appel à projets, axé sur le thème « Agir pour sa santé », est ouvert à toute structure proposant une innovation en santé numérique disposant d'un prototype prêt à être testé et répondant à l'un des trois axes suivants :

- **Favoriser l'autonomie des patients** : Utilisation d'une solution numérique d'éducation thérapeutique pour aider les patients à mieux comprendre leur santé, à suivre leur parcours de soins et à prendre des décisions de manière autonome, tout en les soutenant dans leur rééducation.
- **Faciliter et accompagner le parcours des aidants** : Repérage des difficultés, sensibilisation à leur rôle et à leurs besoins, communication interprofessionnelle pour améliorer la coordination des soins, parcours global pour les aidants, en tenant compte de leur diversité.
- **Agir pour les professionnels de santé** : Solution numérique permettant d'améliorer la pratique professionnelle ou la qualité de vie au travail des professionnels de santé.

## Quels prix pour les lauréats ?

Un panel d'accompagnements d'une valeur allant jusqu'à 75 000€ réparti entre les 3 lauréats :

- Cadrage du projet d'expérimentation
- Consolidation du protocole d'étude
- Identification des guichets et accompagnement à la recherche des financements
- Mise en visibilité et en relation avec l'écosystème

\*Résultats d'une étude de la Délégation au Numérique en Santé (DNS) datant de février 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 2032 français

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS EN SANTÉ NUMÉRIQUE :  
LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL A PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE  
Appel à projets IN CITU - "Agir pour sa santé"



## Le calendrier de l'appel à projets

- Lancement de l'appel à projets : 27 juin 2024
- Clôture des candidatures : 31 août 2024
- Jury final : Novembre 2024
- Remise des prix : Décembre 2024

## Les expérimentations en cours au sein d'IN CITU

### PIXACARE



PIXACARE est une plateforme sécurisée de télésurveillance des plaies chroniques à domicile permettant d'optimiser la coordination pluriprofessionnelle. IN CITU accompagne la société et mène une investigation clinique afin d'évaluer l'intérêt organisationnel et médical d'une télésurveillance sur la prise en charge des plaies chroniques.

### MARCHESE



MARCHESE est un dispositif innovant de surveillance physiologique sans contact, fiable et peu coûteux développé par le CERN. IN CITU met en place une étude de faisabilité dans un service de gériatrie pour évaluer la fiabilité de la mesure et le gain de temps et la satisfaction pour les professionnels de santé.

## Plus d'informations sur l'appel à projets IN CITU :



## Organisateurs du tiers-lieu :



## Partenaires :



PLUS D'INFORMATIONS SUR IN CITU :

<http://incitu-hdf.fr/>

CONTACT PRESSE

Cécile DEPAEPE, Chargée de communication  
[cdepaepe@eurasanté.com](mailto:cdepaepe@eurasanté.com) | 09 78 31 55 49